

MUNICIPALITÉS

En devenant membre d'Info-Excavation, vous vous engagez à :

- Être responsable et soucieux du bien-être de vos citoyens et des coûts sociaux-économiques associés aux dommages.
- Protéger votre réseau souterrain (aqueduc, égout, électrique, fibre optique, gaz, etc.) par une intervention proactive.
- Connaître les activités ayant lieu près de vos infrastructures souterraines pour évaluer les risques de dommage et les impacts sur les services à la population.
- Réduire les coûts de maintenance et de réparation.
- Augmenter le contrôle et les revenus associés à l'émission d'un permis d'excavation sur votre territoire.
- Documenter vos bris reliés aux travaux d'excavation dans la base de données confidentielles ORDI pour permettre une sensibilisation efficace auprès des différentes parties prenantes.

TARIFICATION

Des frais d'ouverture de dossier et d'intégration sont chargés la première année.
La tarification est basée sur le nombre d'habitants.

GRILLE TARIFAIRE 2024-2025

Population		Tarif	Ouverture de dossier	Intégration initiale
-	4 999	500 \$	500 \$	184 \$
5 000	49 999	2 500 \$	500 \$	236 \$
50 000	99 999	5 000 \$	500 \$	288 \$
100 000	399 999	12 500 \$	500 \$	420 \$
400 000	999 999	20 000 \$	500 \$	524 \$
1 000 000	-	27 500 \$	500 \$	645 \$

AUTRES SERVICES À VOTRE DISPOSITION

- Service de géomatique : 75\$ par l'heure
- Analyse détaillée :
 - Demande acquittée par Info-Excavation : 4,20 \$
 - Demande transmise pour être localisée : 1,95 \$
 - Demande de plan : selon l'entente négociée
- Info-RTU -application de coordination des travaux : Gratuit